

Présents :), F. Anglezan (travaux publics), R. Surel (Plaquiste), S. Giroud (Coop & Co la boîte à jeux), S. Magne (Cuisiniste), G. et H. Warein (Savonnerie), C. Courteille (Cours d'anglais), J. Mathy (Énergéticienne), M. Grisolano (Naturopathe), F. Malbec (Bâtiments et maçonnerie)

Excusés : I. De Anna (Thérapeute psychocorporelle), S. Montoya (Traiteur-Food truck), J. Gonthier (traiteur), P. Villasante (Ferroonnier), N. Guennoc (Création produits bois), E. Serva (maroquinerie), C. Olivier (Conseils pilotage d'activité), F. Arnaud (masseuse)

Élus : E. Chiousse, G. Estelle, T. Loison, B. Loison

Excusés : B. Chauvet

Agent excusé : S. Valla

Le but de la rencontre est d'échanger les informations et de connaître vos besoins.

Préambule

Remerciement aux entrepreneurs pour leur venue.

I Tour de table

Présentation des entreprises et de leurs activités.

Demandes

Reculer le panneau 70 km/h après la dernière maison du la route de Saint-Étienne-des-Sorts afin que les clients de la savonnerie puissent sortir avec plus de sécurité. **Cette demande sera transmise à M. Broche de l'Unité territoriale car nous sommes sur une route départementale.**

Demande d'éclairage public à cet endroit-là. **Cela n'est pas possible car ce n'est pas une agglomération traversée par une départementale.**

La porte d'entrée des cabinets des Colibris s'abîme, il faudrait la peindre. **C'est noté.**

II Aides financières pour les petites entreprises

Les aides pour 2025 sont réduites, pour l'instant nous avons peu d'informations.

Les aides de l'ADEME

L'ADEME, Agence de la transition écologique, intervient en direction des [entreprises](#) pour l'amélioration de l'utilisation de l'énergie, l'impact atmosphérique, la gestion des déchets, mais aussi la stratégie environnementale des produits. L'enveloppe financière de l'ADEME sera réduite pour 2025.

Les aides financières peuvent concerner des projets d'innovation, de recherche et de développement, l'économie circulaire et/ou la performance énergétique : diagnostics, études de faisabilité, audits et investissements.

III Point sur le PLU

Notre PLU est toujours en standby depuis plus d'un an. L'État a lancé une étude PPRI (Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation). Nous attendons toujours les résultats afin de voir les risques de débordement ou de ruissellement.

Comme nous l'avions déjà dit, nous avons prévu dans notre PLU une extension de la zone d'activité sur les terrains jouxtant le chemin de Bombecul. L'État cartographiait cet endroit avec un risque élevé de feux forêt. Après échanges et visite sur le terrain, la DDTM a revu le niveau du risque à la baisse, plus conforme à la réalité, mais sous réserve d'entretien régulier de la zone par débroussaillage.

IV La redevance incitative

Que pouvez-vous nous dire concernant la déchetterie pro de Tresques ?

Seules les entreprises de BTP sont concernées. Le constat est que certaines communes du Nord et du Sud ont davantage de kilomètres à effectuer.

V Le Marketing territorial de l'agglo

Le **projet de territoire**, construit avec la participation active de ses acteurs économiques, a souligné la nécessité de renforcer notre attractivité pour **faciliter le développement des entreprises et la création d'emplois**. C'est pourquoi, la collectivité a décidé dès 2019 de définir une stratégie de marketing territorial **construite par et pour les entreprises**. (Voir présentation).

VI Plaque Osez la ProvOCC

Les entreprises ont voulu créer une plaque qui donne envie de venir s'installer sur notre territoire ; que ce soit des entreprises ou non. (Voir présentation).

VII Les projets 2025

Le projet des ateliers municipaux/Auberge

Un pôle médical était prévu à l'origine à côté des ateliers municipaux.

La commune souhaitait conserver la maîtrise de l'emplacement stratégique et de la fonction de l'Auberge, historiquement connue sur Vénéjan.

Une première étude envisageait de transférer le pôle médical au 1^{er} étage de l'auberge. L'architecte choisi pour les ateliers a poursuivi cette étude.

Pour le financement des travaux nous avons contacté la SEMIGA (bailleur) en février 2024 pour savoir si elle acceptait de réaliser un projet de 3 cabinets médicaux au 1^{er} étage et le reste en logements.

En avril la SEMIGA a réalisé une simulation sur l'opportunité d'une telle opération, début novembre, elle nous annonçait son accord MAIS sous condition de vente des deux étages pour l'euro symbolique, difficile d'accepter cette condition contraire à notre volonté de maîtriser le devenir de ce bâtiment.

Étant donné les difficultés pour trouver des professionnels de santé et les coûts élevés liés aux contraintes pour la réalisation d'un ERP, des logements sont plus adaptés avec moins de risque car la demande est forte sur notre territoire, c'est cette orientation que nous souhaitons prendre.

À noter l'obtention d'une subvention de l'État (DETR) pour une première phase comprenant l'acquisition du bien et la réalisation de travaux au rez de chaussée

Les travaux des ateliers concernent la réfection de la toiture qui mieux serait financée par la pose de panneaux photovoltaïques, à cela s'ajoute des réaménagements et la création de sanitaires et de vestiaires pour être conforme à la réglementation.

Le projet école

Il y a de plus en plus d'enfants qui mangent à la cantine.

Nous voulions juste agrandir le réfectoire en prolongeant le réfectoire sur la gauche sous le préau. Nous avons vu l'architecte de la commune. Le projet présenté est abandonné car le coût annoncé a été jugé trop important pour

28 m² d'agrandissement, et les effectifs des années futures sont incertains (il est prévu à la baisse dans le département du Gard). Nous réfléchissons à un agrandissement moins coûteux.

Le city park

La semaine prochaine le city park va être réalisé sur l'espace multisport derrière le pumtrack. Ce projet fait suite à la demande de nos jeunes rencontrés à plusieurs reprises sur ce sujet.

Les Déplacements doux

- Passadouire : le but est de créer un cheminement passant derrière les ateliers municipaux et arrivant au pumtrack sans trop utiliser le CD148. Ce projet va commencer très prochainement.
- Route de la gare en co-maîtrise avec le Département en cours d'études.

VIII La signalétique

Nous avons réalisé en 2015 une carte des entreprises au rond-point. Pensez-vous qu'elle est toujours nécessaire ? Non. La carte sera donc enlevée.

IX Ligne 15

Depuis plusieurs années Vénéjan est représentée à la commission mobilité de l'Agglomération du Gard Rhodanien, une opportunité pour semer la petite graine du transport collectif qui fait tant défaut sur le village.

Cette graine a germé, vous pourrez donc utiliser au printemps 2025 une des 4 nouvelles lignes UGGO, la numéro 15, qui effectuera le parcours Saint-Étienne-des-Sorts, Vénéjan, Bagnols, Codolet, Chusclan.

Notre ligne 15 n'est pas une boucle, mais les bus s'arrêteront dans un sens comme dans l'autre sur deux arrêts à Vénéjan (Rond-Point et Centre).

Deux passages le matin et trois l'après-midi sont prévus, mais les horaires ne sont pas encore tout à fait finalisés et peuvent évoluer.